

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

--ooOoo--

L'An Deux Mille Onze, le Jeudi 24 Novembre à 18 Heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 18 Novembre 2011, conformément à l'article L2121-17 du C.G.C.T, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Simon RENUCCI.

Etaient présents :

MM. LUCIANI, CERVETTI, PIERI, PANTALONI, Mme LUCIANI, Mme MORACCHINI, M. CASASOPRANA, Mme MOUSNY-PANTALACCI, M. GABRIELLI, Mme PASQUALAGGI, Adjoints au Maire.

Mme PIMENOFF, MM. VITALI, MARY, BASTELICA, Mme POLI, Mme JOLY, M. AMIDEI, Mme SUSINI, Mme FIESCHI DI GRAZIA, M. COMBARET, Mme SUSINI-BIAGGI, M. BARTOLI, Mme FERRI-PISANI, Mme TOMI, M. D'ORAZIO, Mme GUERRINI, Conseillers Municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

M. DIGIACOMI	à	M. CERVETTI
Mme GUIDICELLI	à	M. LUCIANI
Mme RISTERUCCI	à	Mme MOUSNY-PANTALACCI
Mme DEBROAS	à	Mme PASQUALAGGI
M. BERNARDI	à	Mme SUSINI Claire
M. ZUCCARELLI	à	M. PIERI

Etaient absents :

M. PARODIN, Mme PERES, Mme CURCIO, M. TOMI, Mme SAMPIERI, Mme PASTINI, MM. RUAULT, MARCANGELI, SBRAGGIA, CORTEY, Mme OTTAVI-BURESI, M. LAUDATO, Conseillers Municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	45
Nombre de membres en exercice :	45
Nombre de membres présents :	27
Quorum :	23

Le quorum étant atteint, M. D'ORAZIO est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du Jeudi 24 Novembre 2011	Délibération N°2011 / 280
----------------------------------	---------------------------

Programme d'animations de Noël.

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée :

Comme chaque année, la ville d'Ajaccio propose, durant les fêtes de fin d'année, un programme d'animations en centre ville et au sein des quartiers.

La période de Noël est un moment symbolique qui est en quelque sorte une matrice sociale, de nature à maintenir et consolider les liens et le « vivre ensemble »

Aussi, pour renforcer la dynamique festive de cette période de fin d'année et participer aux différentes animations déjà proposées par la Ville d'Ajaccio, la Direction de la Culture propose en complément du programme de saison, un programme spécifique de spectacles et de films jeune public en direction des familles.

Dans ce même « esprit de Noël », elle propose également des ateliers de sensibilisation aux pratiques artistiques gratuits en direction des plus jeunes.

Dans le domaine du spectacle vivant :

La Ville d'Ajaccio propose en partenariat avec Locu Teatrale:

- Le spectacle "**De Sganarelle à Scapin**", le 15 décembre 2011 en direction des scolaires à 14h30 et une représentation tout public à 18h30.

Il s'agit d'une étude sur les valets de Molière au travers des pièces suivantes :

- "Le bourgeois Gentilhomme" Scène 5 Acte 1

- "L'Avare" Scène 7 Acte 4 et Scène 3 Acte 1

- "Les Fourberies de Scapin" Scène 2 Acte 3

Mis en scène par François BACKELANDT.

Coût : 1000€

- Le spectacle « **contes de Babouchka** »

Des contes et des légendes de l'hiver, de Noël et de fin d'année mis en scène par Nicole VILLANOVA le mardi 13 décembre en direction des scolaires à 14h30 et une représentation tout public à 18h30.

Coût : 1000€

En partenariat avec Cirko :

« **Le dompteur de sonimaux** » (40 mn)

le jeudi 22 décembre 2011 à 14h00

& le Vendredi 23 décembre à 14h00 et 17h00

Cie Bruit qui court

Un spectacle de Clown et musique avec Christophe Pujol et Bruno Méria

« Sur une piste d'un mètre de diamètre, Tony, vêtu d'un flamboyant costume de dompteur, vient présenter son numéro de dressage de Sons d'animaux, les fameux Sonimaux. Aussi invisibles que bavards, ces drôles de bêtes sonores vont devoir exécuter toutes les acrobaties dans l'esprit des grands numéros de dressage traditionnel sous la direction fantasque d'un Tony se démenant tant bien que mal dans son monde imaginaire ».

Coût : 4000€ (ce coût comprend la représentation de ce spectacle ainsi qu'un stage d'initiation au cirque en février 2012).

D'autre part l'association Cirko présente également dans le cadre des fêtes de Noël, le programme suivant:

Lundi 19 et mardi 20 décembre à 14h00 et 17h00

Cie Les Cailloux sauvages

KaïouduO- 25mn

Conte

Tout petit public de 8 mois à 3 ans

Bilingue français oral et Langue des Signes Française

Interprétation: Zaz Rosnet, Bastien Authié

« De petits contes, quelques comptines pour raconter autour du thème d'un jardin les histoires menues de petits animaux.

Deux comédiens, deux langues, une même histoire. Entre leurs mains, un petit loir, une poule rousse, deux souris grises... Sous vos yeux, ils inventent un jardin, ils invitent la pluie et le soleil...Parfois passe une souris verte. »

En partenariat avec Point de suspension :

Lune y es-tu ? - 20 min

Théâtre d'ombres

Tout Public Mercredi 21 décembre à 11h00, 14h00 et 17h00

Avec Hubert Jappelle, Sophie Laurent, Laurence Puille

« La lune a disparu. Depuis, tout va de travers, les arbres poussent de travers, les enfants font de drôles de rêves.

Comment retrouver la lune ?

Un petit bonhomme et son père navigateur partent pour une grande aventure, à la recherche d'un fabricant de lune... »

Un stage de réalisation de dessin animé et ombres chinoises du samedi 17 au mercredi 21 décembre avec une projection le 22 décembre autour d'un goûter.

Ce stage gratuit ouvert aux enfants âgés de 8 à 12 ans se déroulera dans les locaux de Point de suspension.

Coût : 4500€

Dans le domaine du cinéma et de l'audiovisuel :

-En partenariat avec la Cinémathèque de Corse :

Le 17 et 18 décembre 2011 un cycle de films jeune public :

"Les enfants timpelbach" de Nicolas Bary film fantastique à partir de 6 ans, le 17 décembre à 14h

"la flèche bleue" d'Enzo d'Alo film d'animation à partir de 3 ans, le 17 décembre à 16h

"La traversée du temps" de Mamoru Hosada film d'animation à partir de 8 ans, le 17 décembre à 18h

"Mimzy, le messager du futur" de Robert Shaye film fantastique à partir de 6 ans le 18 décembre à 14h

"Le marchand de sable" de Sinem Sakaoglu et Jesper MOLLER film d'animation à partir de 3 ans le 18 décembre à 16h

-En partenariat avec Studio animation

Le 23 décembre la programmation du film d'animation « Le tableau » de Jean François Laguionie à partir de 6 ans, à 14h 16h et 18h

Pour mémoire seront programmés aussi dans le cadre de la saison du théâtre municipal :

Théâtre Jeune Public

En partenariat avec AOC

Dimanche 4 décembre : Comédie musicale

« **Charlie et la Chocolaterie** »

Mardi 20 décembre : (à partir de 7 ans)

« **Valentine, la petite fille aux rêves d'encre** »

de Françoise Gatti , Cie Les Blondes Ogresses

Jeudi 22 décembre : Conte théâtralisé pour enfants

« **I Foli turchini da me Minnana** » à partir de 5 ans

Spectacle écrit, conçu et réalisé par Marianna Nativi. Cie Locu Teatrale

Spectacle bilingue, musical adapté aux jeunes enfants, et tout public

CONSIDERANT l'intérêt pour la Ville de proposer des animations durant les fêtes de fin d'année à tous les Ajacciens, les habitants de la Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien et du Grand Ajaccio, d'une manière générale.

IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL

D'APPROUVER ce programme de Noël pour la saison 2011-2012 du Théâtre municipal.

D'AUTORISER le Maire à signer tous actes administratifs et à passer tous contrats relatifs à l'ensemble de cette proposition.

DE PRECISER que les sommes nécessaires à ce programme seront proposées à l'inscription au Budget Primitif de l'exercice 2012 au chapitre 11, article 6232, fonction 33.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

LE CONSEIL MUNICIPAL,

**Où l'exposé de Madame Anne-Marie LUCIANI, Adjointe déléguée,
et après en avoir délibéré**

Vu la Loi 82.213 du 2 mars 1982 modifiée portant Droit et Liberté des Communes,
Vu la loi 83.663 du 22 juillet 1983 complétant la loi 83.8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les Communes, les Départements, les Régions et l'Etat,
Vu la loi du 19 août 1986 portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales,
Vu la Loi d'orientation du 92.125 du 6 février 1992,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'avis de la commission Municipale compétente en date du 22 novembre 2011.

APPROUVE

A l'unanimité de ses membres présents ou représentés

Le Programme d'actions de médiation, d'initiation et de formation pour la saison 2011-2012 du théâtre municipal, tel qu'exposé ci-dessus.

AUTORISE

Monsieur le Maire à signer tous actes administratifs et à passer toutes conventions relatives à l'ensemble de cette proposition.

PRECISE

Que les sommes nécessaires à ce programme seront proposées à l'inscription du budget 2012 au chapitre 11, l'article 6232, fonction 33.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Commune et d'un affichage en mairie.

.....
Fait et délibéré à AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.
(suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

LE DEPUTE-MAIRE,

SIMON RENUCCI